

IV
PÉTITIONS

Voici le texte des pétitions préparées par la Ligue patriotique des intérêts canadiens:

Aux députés à la Chambre des Communes du Canada,

Confiants dans la déclaration faite le 17 janvier 1916 par le Très Honorable Sir Robert Borden, premier ministre: — *“J’ai clairement fait entendre à la population canadienne que nous n’entendions pas établir la conscription. Je le déclare de nouveau explicitement;”* — forts des paroles prononcées le même jour par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, chef de l’opposition: — *“Au Canada, la conscription n’existera pas;”* — les soussignés vous demandent de ne pas adopter de loi ou de résolution décrétant a conscription pour le service d’outre-mer, ou tendant à rendre ce service obligatoire.

Aux députés à la Chambre des Communes du Canada,

Nous, mères canadiennes, prêtes à sacrifier librement nos fils pour la défense du territoire canadien, mais confiantes dans les garanties données, le 17 janvier 1916, par le Très Honorable Sir Robert Borden, premier ministre, et par le Très Honorable Sir Wilfrid Laurier, chef de l’opposition, vous supplions de n’adopter aucune mesure pour rendre obligatoire le service militaire d’outre-mer.

On peut se procurer des feuilles de pétitionnement, avec entête DANS LES DEUX LANGUES, en s’adressant à

M. Wilfrid DESCHÊNES,

Chef du secrétariat.

93-est, rue Notre-Dame, chambre 12,

Montréal

On peut également s’adresser à M. Deschênes pour les commandes en gros de la brochure de M. Bourassa sur La Conscription: \$1.00 la douzaine, franco; pour cinquante exemplaire et plus, prix spécial de 5 SOUS L’EXEMPLAIRE, avec frais d’expédition à la charge de l’acheteur.

Chaque commande de cinquante exemplaires donnera droit à cinq exemplaires gratuits du discours de M. Bourassa sur Le DEVOIR, son origine, son passé, son avenir et à un exemplaire de la brochure contenant toute la série des discours prononcés lors du Cinquième anniversaire du DEVOIR.